



Fiche d'inscription au stage de formation

Identité Nom: _____ Prénom: _____ Nom de J.Fille: _____
 Date Naissance: _____ Lieu de Nais : _____ Age : _____
 Occupation ou Etudes En Cours: _____

Résidence Adresse: _____ Quartier _____
 BP: _____ CP: _____ Commune: _____ Province: _____

Téléphone Domicile : _____ ou : _____ Travail _____ ou : _____
 Email: _____ Fax: _____
 N° Cafat: _____ N° Alloc Cafat _____ autre: _____

Pièces fournies

- Fiche Inscription
- Diplôme
- Formation pratique
- Copie Identité
- Autorisation Parentale
- Dispense
- Rapport
- 1 Photos
- Formation générale
- Renouvellement
- Dossier complet
- Enveloppes timbrées

Stage

Type de stage	Période	Lieux	Coût

Prises en charge

Aides	Valeur	Référence

Paiements

Mode	Montant	Référence

Coûts des inscriptions

Formation générale

animateur : 13 000 f
 directeur : 15 000 f

Approfondissement

animateur : 9 000 f
 directeur : 9 000 f

Qualification

Suivant la nature et la durée du stage :
 15 000 f

PSC1 : 7000 f

Hygiène : 5000 f

Total à payer _____

Remboursements

Montant	N° chèque

Observations _____

Fait à Nouméa, le...../...../20.....

Signature du stagiaire

Engagement du stagiaire

- * L'inscription n'est prise en compte que si le dossier est complet.
- * Après avoir pris connaissance des conditions de déroulement du stage, le stagiaire s'engage à le suivre dans son intégralité.
- * En cas d'annulation avant le stage, 1000 f de frais seront retenus.
- * En cas d'abandon au cours du stage, aucun remboursement ne sera effectué.

11 Rue des Frères Vautrir , 1ère Vallée du Tir, BP 10042 - 98805 Nouméa Cedex

Tél : 28 15 05

E-mail : acaf@acaf.nc / site : www.acaf.nc
 Ridet 182832001



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)représentant(e) légal(e) autorise le (la) mineur(e) à suivre la session de formationpour laquelle il (elle) s'est inscrit(e). J'autorise le responsable du stage à prendre, en accord avec l'autorité médicale, toutes les mesures utiles en cas d'urgence médicale.

Signature du responsable légal

LES AIDES FINANCIERES

Si votre situation le justifie, vous pouvez éventuellement bénéficier d'une aide financière pour les frais d'inscriptions. Cette aide vient généralement en déduction du prix du stage, si vous avez fourni les documents nécessaires.

A qui s'adresser ?

***Au responsable de la structure :**

Votre association
 Votre employeur
 Service social de votre mairie de résidence
 Service social de votre province de résidence

***Au siège de l'ACAF :**

Etablissements	Les conditions d'attribution	Pièces à fournir
PROVINCE SUD Stage Formation Générale BAFA :7 500 F Stage Approfondissement BAFA :9 000 F Stage de qualification BAFA :15 000 F PSC1 : 5 000 F	<i>Justifier d'une résidence en province Sud de plus de six mois</i> <i>Être âgé de moins de 26 ans</i> <i>et être scolarisé ou demandeur d'emploi</i> <i>Attester d'une formation (en cours ou réalisée) dans le domaine de l'animation UNIQUEMENT pour le PSC1</i>	<i>*Facture d'eau ou de courant + attestation d'hébergement,</i> <i>*Pièce d'identité,</i> <i>*Attestation de demandeur d'emploi à jour ou certificat de scolarité,</i> <i>*PSC1 >Attestation de formation dans le domaine de l'animation</i>
PROVINCE NORD Formation Générale BAFA :7 800 F Approfondissement BAFA :5 400 F Formation Générale BAFA :9 000 F Perfectionnement BAFA :5 400 F	<i>Fournir votre adresse précise en PN</i> <i>Etre demandeur d'emploi en PN</i> <i>ou Avoir un salaire inférieur ou égal au SMIG</i> <i>ou Etre boursier scolaire de la province Nord</i> <i>ou Bénéficiaire de l'AMG totale ou partielle de la PN</i>	<i>*Attestation CAP Emploi à jour</i> <i>*ou fiche de salaire inférieur au SMIG</i> <i>*ou attestation bourse scolaire PN</i> <i>*ou carte AMG PN totale ou partielle à jour</i> <i>*certificat de scolarité de l'année en cours</i> <i>*Attestation de service civique en cours</i>

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

	Formation générale animateurs	Approfondissement animateurs	Formation hygiène	PSC1
Fiche inscription	1	1	1	1
Copie de la carte d'identité, ou du passeport ou du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance (datant de moins de 3 mois)	1	1 si c'est votre 1 ^{er} stage avec l'ACAF	1 si c'est votre 1 ^{er} stage avec l'ACAF	1 si c'est votre 1 ^{er} stage avec l'ACAF
Certificats de stage		-Formation générale -Stage(s) pratique(s)		
Paiement ou prise en charge	<i>Si c'est votre 1^{er} stage dans l'année en cours, vous devrez vous acquitter de 1000 F d'adhésion. Le paiement complet doit se faire avant le stage. En cas d'aide à la formation une attestation ou un bon doit être fourni</i>			

OBJECTIFS

- Le BAFA permet l'encadrement occasionnel d'un groupe d'enfants dans un centre de vacances ou dans un centre de loisirs sans hébergement (conduite d'activités, vie collective...)
- Le BAFA n'est pas un diplôme professionnel. Il est attribué par le Ministère de la ville de la Jeunesse et des Sports représenté par la DJS NC en Nouvelle-Calédonie.
- De manière générale, le BAFA a pour objectif de préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :
 - ✓ *assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;*
 - ✓ *participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs*
 - ✓ *participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des CVL*
 - ✓ *encadrer et animer la vie quotidienne et les activités*
 - ✓ *accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.*

CONTENUS

- **Connaissance des enfants et des jeunes (au plan psychologique, physiologique et social)**
- **Relation dans les groupes et relation avec le milieu des centres de vacances et de loisirs,**
- **Elaboration d'un projet d'activité et d'un projet d'animation au sein d'une équipe d'encadrement.**
- **Pratique d'activités :**
 - ✓ **Plein air, découverte,**
 - ✓ **Physiques et sportives,**
 - ✓ **Activités manuelles et d'expression culturelles, scientifiques et techniques,**
- **Vie quotidienne et notions d'autonomie, de responsabilité, de sécurité et de réglementation,**
- **Connaissance de l'environnement institutionnel, des œuvres organisatrices en général.**
- **Organisation des rythmes de vie des enfants dans un Centre de Vacances ou de Loisirs.**

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- **Avoir 16 ans au moins le premier jour du stage**, sans possibilité de dérogation.
- **Durée totale maximale de la formation : 30 mois** à compter du 1^{er} jour du stage de formation générale (dérogation possible d'un an supplémentaire maximum à demander à la Direction Jeunesse et Sports de la Nouvelle-Calédonie).
- La formation comporte **3 étapes** qui se déroulent **obligatoirement dans l'ordre** indiqué ci-dessous

DEROULEMENT DE LA FORMATION B.A.F.A

1ère étape : SESSION DE FORMATION GENERALE

- Durée : 8 jours (en 2 fois au plus et 1 mois maximum), bilan-évaluation personnelle en fin de stage.

2ème étape : STAGE PRATIQUE (il permet la mise en œuvre et l'expérimentation).

- Il doit avoir débuté dans les 18 mois au plus à compter du dernier jour du stage de formation générale. Il se déroule obligatoirement dans un centre de vacances, un centre de loisirs ou un accueil de scoutisme régulièrement déclaré.
- La durée minimale est de 14 jours effectifs. Il peut être fractionné en 2 parties au plus, à condition de comprendre un minimum de 4 jours.
- Il doit s'effectuer en Nouvelle Calédonie ou sur un territoire français.

Le lieu est au choix du candidat au sein d'un Centre de Vacances ou de loisirs déclaré auprès de la Province concernée.

3ème étape : SESSION D'APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION (elle permet d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis de formation).

- Approfondissement
Durée : 6 jours minimum (en continu ou fractionnée en 2 parties au plus et 1 mois maximum), bilan-évaluation personnelle en fin de stage,
- Qualifications disponibles en NC :
 - ✓ Surveillant de baignade,
 - ✓ Canoë kayak

Durée : 8 jours minimum en continu, bilan-évaluation personnelle en fin de stage.

**Chaque étape de la formation est sanctionnée par un avis sur l'aptitude du candidat.
En fin de formation le jury présidé par la DJS NC, au vu du dossier, délivre le BAFA.**



1974-2024
Bientôt 50 années d'engagement



CURSUS DE FORMATION BAFA

Le BAFA permet d'encadrer occasionnellement à titre non professionnel des mineurs en CVL, c'est un engagement social et citoyen, une mission éducative

Conditions	à chaque étape un avis est émis par les formateurs ou l'organisateur et doit être validé par la DJS NC pour continuer	30 mois maximum, dérogation possible de 1 an	16 ans révolus le 1er jour du stage
Formation générale (1ère étape)			Stage théorique de formation générale, 8 jours, en 2 fois et 1 mois maxi, <i>bilan-évaluation personnelle en fin de stage</i> <i>18 mois maximum entre ces deux étapes</i>
Stage pratique (2ème étape)			14 jours au moins en CVL (*) Avis du directeur <i>bilan-évaluation personnelle en fin de stage</i>
Approfondissement Qualification (dernière étape)			Stage théorique d'approfondissement de 6 jours, ou un stage de qualification de 8jrs min, <i>bilan-évaluation personnelle en fin de stage</i>

(*) Le stage pratique doit se passer en territoire français

LES 3 AVIS EN JURY BAFA



Au nom de la qualité éducative des loisirs enfance, de l'engagement social et citoyen, l'ACAF encourage les stagiaires à multiplier les expériences pratiques, dans la limite des délais réglementaires, plutôt qu'une course de vitesse pour l'obtention du brevet. C'est la pratique de terrain qui confortera le mieux l'acquisition des

Infos ACAF:
www.acaf.nc
Tél: 28 15 05
email: acaf@acaf.nc



Charte de l'Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation



L'ACAF constitue depuis sa création, **un mouvement d'éducation** dont la volonté est de rassembler dans le pays, toutes les personnes de bonne volonté qui veulent contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes.

C'est un Mouvement qui s'inscrit volontairement dans le courant d'éducation populaire, pour lutter contre la passivité, l'oisiveté, l'individualisme et promouvoir toutes les formes de solidarité.

C'est un mouvement laïc qui respecte la personne sans distinction d'âge, de sexe, d'appartenance ethnique, de condition sociale, de conviction philosophique, religieuse ou politique. Il s'engage quotidiennement, pour la diffusion et le partage de la connaissance et contre les exclusions. IL s'inscrit dans la transmission intergénérationnelle des savoirs.

En même temps qu'elle est **soucieuse de respecter les différences**, l'ACAF a la volonté de créer du lien social, de rechercher ce qui rassemble, de **favoriser le vivre et le faire ensemble**.

En termes d'action, l'ACAF affirme, en fonction des besoins, sa volonté :

- de susciter la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence
- de former des cadres compétents, bénévoles, volontaires ou professionnels, mais dans tous les cas des militants de l'enfance par leur engagement au quotidien pour la coéducation.

Mouvement d'éducation complémentaire de la famille et de l'école, l'ACAF défend une pédagogie active favorisant la participation des enfants et des **adolescents**, au choix de leur organisation, de leurs activités et de leurs relations pour leur permettre de devenir **des citoyens libres et responsables**.

L'ACAF considère que l'éducation des enfants et des jeunes est l'affaire de tous : la famille, l'école, les institutions, les organisations agissant dans le temps libre, les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Mouvement social, l'ACAF affirme que la qualité du temps libre des enfants et des adolescents : conditionne autant une insertion sociale et professionnelle réussie que la cohésion sociale ou le développement économique. En conséquence, elle s'inscrit volontairement dans la prise en compte des enjeux actuels du développement social et humain du pays.

Mouvement d'éducateurs l'ACAF recherche la collaboration de tous les partenaires (personnes morales ou physiques) qui défendent les mêmes valeurs.

Mouvement démocratique, l'ACAF recherche la participation du plus grand nombre aux responsabilités. On ne vient pas à l'ACAF en consommateur mais en acteur de l'action sociale et éducative. Elle s'attache à donner du sens à ce qu'elle entreprend.

Responsable devant ses adhérents, l'ACAF est indépendante des partis, syndicats, institutions religieuses ou philosophiques. Elle s'engage à **promouvoir les Droits de l'enfant** et les obligations des familles qui permettent à celui-ci, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel, son sens des responsabilités morales et sociales,

Mouvement associatif citoyen, l'ACAF agit pour donner à l'enfant et au jeune toute sa place dans la société comme individu à part entière !

Mouvement fédérateur, l'ACAF regroupe et accompagne les associations locales. De même elle agit comme partenaire des collectivités ou établissements publics qui proposent de promouvoir les loisirs éducatifs des enfants et des adolescents en complémentarité des différents temps de vie de l'individu. Nos partenaires se reconnaissent dans les valeurs portées par la Charte de l'ACAF.

Adoptée à l'A.G .O du 20/11/93. Modifiée par l'AG du 05/12/2020.